



COSGARM

Collectif des Structures de Garde
de la Petite Enfance en Martinique

38 rue Perrinon
97200 Fort-de-France Martinique
Tel : 05 96 63 68 27
Fax : 05 96 72 51 32

FDSAPEG

Fédération Départementale des Structures
d'Accueil de la Petite Enfance de la Guyane

26 avenue de la Liberté
97300 Cayenne – Guyane
Tel : 05 94 28 13 16
Fax : 05 94 38 78 64

GAPEG

Groupement des Associations
De la Petite Enfance en Guadeloupe

91 lotissements Belcourt
97112 Baie-Mahault
Tel : 05 90 26 45 21
Fax : 05 90 26 10 63

CONFERENCE DE PRESSE Du 13 février 2008

MOTION

Après la rencontre en Guadeloupe, le séminaire en Martinique, le COSAG s'est réuni du 8 au 12 février 2008 pour mener ensemble une réflexion sur les difficultés récurrentes dans la profession et la mise en place de la PSU (Prestation Service Unique) qui suscite de vives craintes.

L'objectif de ce séminaire étant de mettre en place des actions communes et de préparer la rencontre avec les représentants gouvernementaux.

- compte tenu des difficultés persistantes rencontrées par les structures d'accueil de la Petite enfance des Antilles Guyane, toutes pratiquement en déficit cumulé.
- compte tenu du caractère structurel de cette problématique liée à une absence totale de politique petite enfance concertée, ce qui engendre un déficit de places d'accueil, et une insuffisance, voire une absence de co-financement par les collectivités territoriales.
- considérant que ces structures associatives ont un positionnement ancré tant sur le plan macroéconomique que microéconomique,
- et, considérant la délégation de service public qu'elles remplissent,



COSGARM

Collectif des Structures de Garde
de la Petite Enfance en Martinique

38 rue Perrinon
97200 Fort-de-France Martinique
Tel : 05 96 63 68 27
Fax : 05 96 72 51 32

FDSAPEG

Fédération Départementale des Structures
d'Accueil de la Petite Enfance de la Guyane

26 avenue de la Liberté
97300 Cayenne – Guyane
Tel : 05 94 28 13 16
Fax : 05 94 38 78 64

GAPEG

Groupement des Associations
De la Petite Enfance en Guadeloupe

91 lotissements Belcourt
97112 Baie-Mahault
Tel : 05 90 26 45 21
Fax : 05 90 26 10 63

Le **COSAG**, (COSGARM, FDSAPEG GAPEG,) réaffirme ses doléances et revendications pour chaque région Guadeloupe, Guyane, Martinique, à savoir :

- le retrait ou l'adaptabilité de la PSU garantissant un équilibre financier des structures,
- l'apurement sans délai du passif des associations,
- l'exonération des charges patronales,
- l'exigence d'une obligation législative du cofinancement,
- le rattrapage et la réévaluation de la prestation de service CAF,
- la reconnaissance du secteur comme « Secteur exposé »,
- l'accompagnement et le soutien des structures en difficulté fonctionnelle, pour éviter des fermetures,
- la sauvegarde des emplois dans notre secteur d'activité professionnelle,
- la rédaction systématique de l'agrément au nom de l'association gestionnaire,
- la mise en place de la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants,
- la mise en place d'un schéma départemental de la petite enfance concerté,
- la reconnaissance de la mission de service public,
- l'intégration du secteur dans la zone franche globale d'activités



COSGARM

Collectif des Structures de Garde
de la Petite Enfance en Martinique

38 rue Perrinon
97200 Fort-de-France Martinique
Tel : 05 96 63 68 27
Fax : 05 96 72 51 32

FDSAPEG

Fédération Départementale des Structures
d'Accueil de la Petite Enfance de la Guyane

26 avenue de la Liberté
97300 Cayenne – Guyane
Tel : 05 94 28 13 16
Fax : 05 94 38 78 64

GAPEG

Groupement des Associations
De la Petite Enfance en Guadeloupe

91 lotissements Belcourt
97112 Baie-Mahault
Tel : 05 90 26 45 21
Fax : 05 90 26 10 63

et déclare :

- **qu'il est inacceptable qu'aujourd'hui encore les parents qui travaillent ou recherchent un emploi dans nos départements ne trouvent pas de solution de garde répondant à leur besoin,**
- **qu'il est inacceptable que des structures puissent fermer par manque de soutien et d'accompagnement, alors que l'offre de places ne satisfait pas les besoins des familles.**
- **qu'il est inacceptable que de nombreux enfants de moins de 3 ans n'aient aucune prise en charge éducative avant leur scolarisation,**
- **qu'il est inacceptable que les structures associatives fonctionnent sans équilibre budgétaire compte tenu de leur mission de service publique,**
- **qu'il est enfin inacceptable qu'il n'existe aucune politique de la petite enfance dans nos départements alors que nous, structures associatives, pallions les défaillances des collectivités locales.**

POUR LE COSAG, CETTE POLITIQUE NE DOIT PAS ETRE DISCUTEE MAIS APPLIQUEE.



COSGARM

Collectif des Structures de Garde
de la Petite Enfance en Martinique

38 rue Perrinon
97200 Fort-de-France Martinique
Tel : 05 96 63 68 27
Fax : 05 96 72 51 32

FDSAPEG

Fédération Départementale des Structures
d'Accueil de la Petite Enfance de la Guyane

26 avenue de la Liberté
97300 Cayenne – Guyane
Tel : 05 94 28 13 16
Fax : 05 94 38 78 64

GAPEG

Groupement des Associations
De la Petite Enfance en Guadeloupe

91 lotissements Belcourt
97112 Baie-Mahault
Tel : 05 90 26 45 21
Fax : 05 90 26 10 63

COMPTE RENDU REUNION AVEC MME M.L PENCHARD, LE 11 FEVRIER 2008

Dans le cadre de la visite officielle du Président de la République Française en Guyane, les représentants des fédérations des structures associatives d'accueil de jeunes enfants des Antilles Guyane regroupées au sein d'un Collectif, le COSAG, ont été reçus, par Madame Marie-Luce PENCHARD, Conseillère Technique auprès de Monsieur Le Président Nicolas SARKOSY, Chargée de Mission Outre Mer.

Nous avons pu l'interpeller sur l'état préoccupant de la petite enfance aux Antilles Guyane.

Déjà sensibilisée aux problèmes, nous lui avons exposé la situation de crise de ce service public que nous assurons. Situation liée à une absence totale de politique petite enfance concertée, ce qui engendre un déficit de places d'accueil, et une insuffisance, voire une absence de co-financement par les collectivités territoriales.

Sans solutions sur le plan local à ce jour, après avoir, à maintes reprises, tiré la sonnette d'alarme auprès de nos responsables politiques locaux, et en raison de l'urgence des réponses et du seuil critique dans lequel se trouve les structures associatives d'accueil de jeunes enfants, une demande d'audience officielle a été formulée auprès de Monsieur Le Président Nicolas SARKOSY, afin d'avoir des réponses nationales.